

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 francs par an.
14 » six mois.
7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant : bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE, BULLIER et Co, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE BULLIER et Co pour les villes de Roubaix et Tourcoing.



Roubaix, 28 Septembre 1865

BULLETIN.

La *Correspondance provinciale de Berlin* qui reçoit, comme on sait, des communications du gouvernement prussien, cite dans un article à propos de l'affaire Ott la réponse adressée par M. Drouyn de Lhuys au maire de Strasbourg. La feuille semi-officielle confirme, en les reproduisant textuellement, les passages de cette lettre où il est dit que le gouvernement a reçu l'assurance qu'aucune considération personnelle n'arrêterait le cours de la justice, et que la parole du gouvernement royal de Prusse garantit l'impartialité de la procédure.

Au surplus, les lettres reçues de Berlin font connaître que l'instruction se poursuit et que le cabinet tient avec empressement notre chargé d'affaires au courant des informations qui lui parviennent.

On prépare en Suisse une révision de la Constitution fédérale. D'après ce que l'on connaît des travaux de la commission, les doctrines ultra-démocratiques seraient fort menacées.

Le *Morning-Post* croit savoir que le gouvernement français aurait résolu de retirer graduellement ses troupes de Rome. Une partie du corps d'occupation quitterait Rome dans quelque temps pour se concentrer à Civita-Vecchia.

La nouvelle donnée par le *Morning-Post* n'est pas exacte et ne tardera probablement pas à être démentie officiellement.

Le *Globe* de Londres publie la circulaire du comte Russell sur la convention de Gastein. La version publiée précédemment par l'*Indépendance belge* ne diffère en aucun point important du texte donné par le *Globe*.

On mande de Dublin que quatre nouvelles arrestations ont eu lieu dans le comté de Cork.

La dépêche assure que « la tranquillité continue à Dublin. »

Le journal la France s'exprime en ces termes au sujet du fénianisme.

« Tant qu'on n'aura pas modifié en Irlande le régime de la propriété, tant qu'on n'aura pas donné entière satisfaction au sentiment religieux et au besoin d'autonomie qui font si souvent exploser, le péril subsistera avec toutes ses menaces.

« La liberté et l'égalité largement appliquées ne seraient-elles pas la meilleure et la plus sûre des solutions ? Il serait digne de la libre Angleterre d'en faire la loyale expérience. »

Les lettres de Constantinople du 20, confirment la disparition complète du choléra. Le fléau a enlevé 35.000 personnes en 70 jours. Il est en décroissance dans tout le reste de l'empire ottoman. La rentrée des émigrants a donné à la capitale une physionomie animée ; mais la misère est affreuse, par suite de l'incendie du 6 septembre.

J. REDOUX.

On écrit de Londres le 26 septembre :

Chaque jour on arrête de nouveaux membres de la société de fénians et le gouvernement est décidé à ne point se départir de sa sévérité jusqu'à ce que tous les chefs soient sous sa main. Les témoignages qu'ont recueillis les autorités sont des plus concluants. Les gens arrêtés seront jugés comme prévenus de trahison et de conspiration ; et si une mise en accusation est prononcée contre eux, la sentence sera probablement une condamnation aux travaux forcés pour un temps assez long. On les transportera, comme on a fait des conspirateurs de 1848, et ainsi il leur sera impossible d'échapper au châtiment. Quelques uns des prisonniers sont américains, mais le ministre des Etats-Unis n'interviendra pas en leur faveur. Le gouvernement américain se conduit en cette circonstance de la manière la plus amicale avec l'Angleterre. C'est là encore un des heureux résultats de l'alliance intime qui existe entre l'Angleterre et la France ; car, sans cette intimité des deux grandes puissances européennes, l'Angleterre eût peut-être été inquiétée dans le Canada.

Heureusement le gouvernement américain s'est décidé pour une politique pacifique, et le peuple est convaincu de la nécessité de suivre une telle ligne de conduite. L'entente cordiale entre la France et

l'Angleterre est le plus sûr garant que l'on puisse désirer de la paix et des progrès du monde entier.

Une certaine inquiétude s'était répandue dans le public par suite d'un ordre émané du ministère de la guerre, au sujet des arsenaux du camp des volontaires. Il paraît qu'un grand nombre de carabines avaient disparu : le bruit courait déjà qu'elles avaient été envoyées aux fénians ; mais la vérité est que, contrairement aux lois disciplinaires, bon nombre de volontaires avaient emporté leurs armes chez eux. On les a forcés de les rapporter dans les arsenaux.

L'Angleterre doit se préparer à une disette de viande. L'épizootie a gagné les moutons et en tue un grand nombre. Les caractères de la maladie sont les mêmes que dans celle qui a frappé sur les vaches, et la mortalité est tout aussi grande. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette maladie est contagieuse, et que les plus minutieuses précautions sont nécessaires. Je mentionne ce fait parce que le bruit a couru que plusieurs moutons malades ont été réembarqués et expédiés sur le continent.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Marseille, 27 septembre.

Les lettres de Constantinople du 20 confirment la disparition complète du choléra. Le fléau a enlevé 35.000 personnes en soixante-dix jours. Il est en décroissance dans tout le reste de l'empire ottoman. La rentrée des émigrants a donné à la capitale une physionomie animée ; mais la misère est affreuse par suite de l'incendie du 6 septembre. Le gouvernement donne des secours à plusieurs milliers de familles qui se trouvent sans asile. Des souscriptions publiques sont ouvertes en faveur de ces malheureux. Les employés ont abandonné un mois de leurs appointements pour secourir les incendiés.

Daoud-Pacha est très-satisfait du résultat de son voyage ; il va partir pour le Liban avec de grands pouvoirs. La conversion est presque arrêtée ; le gouvernement garde le silence sur la question de savoir si la conversion est obligatoire ou facultative.

Abd-el-Kader est arrivé à Smyrne assez souffrant.

Londres, 26 septembre.

Le *Globe* publie la circulaire du comte Russell sur la convention de Gastein. La

version publiée par l'*Indépendance belge* n'était pas textuellement exacte ; mais elle ne diffère en aucun point important du texte donné par le *Globe*.

Londres, 27 septembre.

La concession du chemin de fer interocéanique du port Cortès à la baie de Fonseca, sur le territoire de Honduras, vient d'être accordée par l'envoyé de la république à M. le baron de Liniers.

Londres, 27 septembre.

Le *Morning-Post* croit savoir que le gouvernement français a l'intention de retirer graduellement ses troupes de Rome. Une partie du corps d'occupation quitterait Rome dans quelque temps pour se concentrer à Civita-Vecchia.

Dublin, 27 septembre.

Quatre nouvelles arrestations ont eu lieu dans le comté de Cork.

La tranquillité continue à Dublin.

Copenhague, 26 septembre.

Le *Dagbladet* annonce que la maison de Londres Overend, Gurney et Co, est sur le point de prendre la garantie de la ligne projetée entre Hambourg et Copenhague. Deux chargés de pouvoirs ont été envoyés pour examiner l'entreprise.

Le montant de la garantie s'élève à vingt mille livres sterling.

Pointe de Galle, 26 septembre.

Les avis de Melbourne, du 26 août, confirment la nouvelle de la démission du général Cameron commandant des troupes anglaises dans la Nouvelle-Zélande. Le général retourne en Angleterre par le paquebot qui est ici de passage.

M. William Thompson a envoyé un mémoire à la reine pour la prier d'envoyer une commission qui serait chargée d'examiner les griefs des Maoris. Les indigènes continuent à commettre des meurtres.

Rome, 25 septembre.

Le *Journal de Rome* déclare complètement apocryphe la circulaire du ministre des armes de l'Etat romain, publiée par les journaux italiens, par laquelle il serait enjoint aux commandants des troupes pontificales de respecter la bande de Fuoco comme n'étant pas pour le brigandage, mais pour la défense de la cause de François II.

Pise, 27 septembre.

Le dernier train parti de Lucques a déraillé cette nuit. Il y a un mort et seize blessés.

New-York, 15 septembre.

L'argent est abondant et modérément demandé pour spéculation aux changes

de 5 ou 6 O/O au comptant. Le commerce d'automne, extraordinairement actif, occasionne une animation croissante, sans aucune baisse actuelle des cours. Le papier de commerce à prime est demandé à 6 1/2 ou 7 1/2 O/O par an.

L'or a fléchi de 144 1/2 à 143 1/8, par suite de ventes d'espèces.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

LA SITUATION COTONNIÈRE EN AMÉRIQUE

Il n'est point facile de discerner la vérité et l'exacte réalité des choses à travers les rapports si différents qui nous arrivent d'Amérique et d'Angleterre relativement aux approvisionnements de coton dans les Etats-Unis et aux perspectives de la récolte de cette année. Les chiffres varient à chaque instant ; les renseignements se contredisent les uns les autres. Les uns sont pessimistes, les autres sont optimistes, et cette diversité doit très-probablement être attribuée au point de vue de la spéculation des personnes qui prétendent nous éclairer à ce sujet.

Cependant, la question est assez importante ; elle intéresse assez gravement l'une des branches les plus grandes de l'industrie européenne pour que nous ne négligions point de placer sous les yeux de nos lecteurs les informations de quelque valeur qui nous parviennent. Sous ce rapport, nous croyons devoir reproduire les détails que nous apporte le *World*, journal du Sud, bien placé pour avoir des informations aussi exactes que possible. Voici ce que nous lisons dans cette feuille, à la date du 26 août :

« Je viens de traverser sur une surface de 80 milles la ligne parcourue par Sherman, et dans toute cette région, pas une balle de coton, pas un atelier d'égrenage n'a échappé à la torche. Mais cette ligne n'a pas plus de 20 milles de large et elle ne forme qu'une petite portion de la surface de cet Etat. Le haut prix auquel le coton est coté rend encore plus appréciable la valeur de ce qu'il en reste, et ce prix, deux ou trois fois plus considérable que les prix anciens, constitue une belle somme pour notre peuple appauvri.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 29 SEPTEMBRE 1865

N° 43

LE ROMAN

D'UN

HÉRITIER

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE XVII.

LE DÉPART.

(Suite.)

— C'est dommage, répliqua tranquillement Marie, que tu ne puisses communiquer ces projets à ton rigoureux ami. Il te rendrait justice.

— N'est-ce pas ?

— Oui, il dirait que cette fois, tu t'es donné beaucoup de peine pour arriver à une solution impossible.

— Comme tu y vas ! On ne te reprochera pas de l'arrêter aux circonlocutions. Tu vas droit à l'épithète décisive : impossible.

— C'est qu'en effet, je crois que c'est...

— Petite présumptueuse ! Au moins, moi, je suis modeste. Je ne tranche pas d'un mot de très-graves questions.

— Laisse-moi t'expliquer, mon cher Robert, répliqua Marie en souriant des

efforts qu'il faisait pour prendre un air sévère. Laisse-moi te dire mes idées, et tu verras si je n'ai pas raison.

— Enfin, s'écria Robert, je vais donc les connaître, ces solennelles idées, ensevelies jusqu'à présent dans un si profond mystère. Parle, je me recueille pour recevoir dignement une si précieuse révélation.

— Eh bien ! voici ce que j'ai à te dire. Que tu quittes le service de la marine, je ne m'y oppose point, quoique cela me semble de ta part une exagération de sentiment dont tu peux avoir un regret. Mais tu n'iras point t'établir au Canada, pour deux raisons : la première, c'est que tu contracteras un nouveau lien avec notre pays de France, en épousant Clotilde, la seconde, c'est que tu n'auras point à t'occuper de me constituer un domaine, ni de me marier, parce que j'entrerai au couvent.

— Est-ce tout ? demanda Robert.

— N'est-ce pas assez ?

— Oui, certes ! et je dois l'avouer, c'est même très-joli. Mais, ma chère enfant, c'est dans ton état de fièvre que tu as fait ces deux rêves, et je te croyais guérie, et je vois avec peine que tu n'as pas encore recouvré la complète lucidité de ta raison. Ah ! il est vrai que j'aime Clotilde, que mon cœur est à elle, de sorte qu'un de mes meilleurs, de mes plus inaltérables desirs a été de l'épouser. Par malheur, il faut que, dans cette question, je répète ton gros mot : C'est impossible ! rappelle-toi donc l'invincible éloignement de sa mère envers toi, envers moi, surtout envers notre père. Je ne le comprenais pas autrefois. A présent, je ne le comprends que trop. Elle savait des choses que nous ignorions. Elle conservait dans le silence de son

sprit, des soupçons que nous ne pouvions imaginer. Elle regardait notre richesse du haut de sa fière pauvreté, en songeant que toute cette richesse... Et maintenant, il faudrait aller lui dire que ses soupçons étaient justes. demander pardon, sacrifier la mémoire de notre père, pour nous voir peut-être ensuite bannir de sa présence, comme de méprisables détenteurs d'une fortune édifiée par une pensée coupable. Non, la loi d'expiation ne peut aller jusqu'à là. Non, c'est impossible. Quant à ton intention de te retirer dans un couvent, je ne puis la considérer que, comme le résultat d'un chagrin immérité que j'ai ressenti avec toi, mais qui ne peut longtemps durer. Parce que tu as rencontré sur ton chemin un M. Fliteau, ce n'est pas une raison pour croire qu'il y a dans ce monde beaucoup de gens de cette espèce. Grâce à Dieu ! ils sont en petit nombre, et tu n'en reverras peut-être jamais de pareils. En tout cas, pour les fuir, tu n'as pas besoin de prendre une résolution si rigoureuse. Pense donc que, si tu t'enfermes dans un cloître, nous voilà séparés l'un de l'autre, à peu près comme si l'un de nous était mort. Encore, si c'était ta vocation ! Mais je ne puis le croire. Avec ta douce, sympathique, affectueuse nature, ta vocation est d'aimer, et la joie de te sentir aimée. Nous irons donc, comme je te l'ai dit, hors de ce pays où nous avons fait tous deux une si fatale découverte, où tu as, de plus, pauvre enfant, éprouvé une si triste déception. Nous irons, en la seconde saison de notre vie, nous construire, comme des oiseaux, un autre nid, sous un autre ciel. Notre entreprise réussira, j'en suis sûr, notre travail te reconstituera un pur et digne héritage. Tu te marieras, et lorsque je te verrai heureusement mariée,

comme il ne m'est plus permis de songer à Clotilde, et que je ne puis lui reprendre mon cœur pour le donner à un autre, je suivrai ma destinée. Le navire sera ma demeure ; le mer sera ma fiancée ; le vent de la tempête chamera mon hymne nuptial, et quand viendra ma dernière heure, la verte vague sera mon linceul. Les goélands annonceront ma mort par leurs cris aigus ; les pétrels voltigeront sur mon grand tombeau.

— Ah ! cher Robert, répliqua doucement Marie, comme ton imagination s'exalte ! Voilà le seul reproche qui te soit fait par Henri. Moi, qui ne suis, comme tu le dis si gentiment, que ta petite sœur, je n'ai pas le droit de te gronder, comme ton ancien ami. Mais laisse-moi du moins, tranquillement t'expliquer ce que j'ai eu le tort de t'annoncer un peu trop brièvement et trop vite. Avec toi, je ne puis avoir aucune réticence et aucune arrière-pensée, et si je pouvais mettre mon âme sur cette table, tu y lirais comme dans un livre où il n'y a pas beaucoup de pages, mais où chaque ligne est très-nettement imprimée. Tu te trompes, quand tu supposes que c'est la conduite de la famille Fliteau qui me porte à entrer au couvent. Non, j'ai à te faire, à cet égard, une confession qui m'humilie et qui est tout autre que celle que tu imagines. Il me semble, après ce qui vient de se passer, que je ne suis pas destinée à aimer, comme tu le prétends, car j'ai cru aimer M. Victor, et, bien certainement, j'en aimais pas comme je me le figurais, comme tu le croyais, comme il le croyait aussi, puisque sa rupture, non-seulement ne m'a point effluée, mais que j'en ai même ressenti une sorte de soulagement. Par quel rêve, par quelle erreur en étais-je venue à m'attacher

ainsi au fils de M. Fliteau, à désirer ses visites, à me réjouir quand il arrivait, à m'attrister quand il me paraissait un peu froid envers moi, et, quand il partait, enfin, à accepter avec empressement sa proposition de mariage ? Je ne sais. Les philosophes qui ont fait une étude particulière des phénomènes de notre nature humaine pourraient peut-être analyser celui-ci. Moi, je ne sais. Ce qu'il y a de sûr aussi, c'est, qu'après cette première épreuve, je ne suis pas de tout, je le répète, destinée, comme tu l'affirmes, au mariage, et que ma vraie vocation me conduit à la vie religieuse. Ce premier point bien résolu, je te dirai que je ne propose pas d'entrer dans une maison cloîtrée, où je ne pourrais te voir que de loin en loin, comme un étranger, à travers les barreaux d'une grille. Mon desir est d'être admise dans l'ordre des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, qui ne vivent point en dehors du monde, qui y pénètrent, au contraire, pour y faire du bien par leur enseignement, par leur charité, par leurs bonnes pratiques ; et mon espoir est de venir ici, à Saules même, fonder une maison où je soignerai les malades, où j'élèverai les petits enfants, où je tâcherai de faire tenir le nom de notre père, ou enfin, je vivrai près de toi et de Clotilde, car tu seras le mari de Clotilde, j'en suis certaine, crois-moi. Tu l'aimes, et j'ai bien remarqué aussi, en différentes occasions, qu'elle a pour toi une sincère affection ; et avec le caractère que je lui connais, je suis persuadée que rien ne la détournera de cette affection. Et bien ! tu vas rendre à sa mère, très-délicatement cette fortune que, ni toi, ni moi, nous ne voulons garder. Sa mère, touchée de ce sentiment d'honneur, t'engagera elle-même